ARREST

DV CONSEIL

D'ESTAT,

PORTANT PROLONGATION du convertissement & exposition au marc des Especes d'or & d'argent legeres, iusqu'au dernier Decembre prochain: & pour l'exposition des Especes d'argent auec le remede des grains, iusques au dernier Septembre prochain.



A PARIS,

Chez SEBASTIEN CRAMOISY, Impriment ordinaire du Roy, de la Reyne Regente, & de la Cour des Monnoyes.

M. DC. XLV.

Anec Prinilege du Roy.



EXTRAICT
DES REGISTRES
du Conseil d'Estat.

VR ce qui a esté represeté au Roy en son Conseil, Qu'en attendant qu'il ait esté pourueu par vn Reglement general au desordre des Monnoyes, il est necessaire de donner encore vne prolongation pour le conuertissement A ij

& exposition des especes d'or & d'argent legeresan marc, & des especes d'argent de France, auec le remede des grains, porté par laDeclaration de sa Maiesté du 3. Octobre 1640. Oüy le rapport du Sieur de Mauroy Intendant des Finances: SA MAIESTE EN SON CONSEILA continué & prologé le temps pour le conuertissement & exposition au marc des especes d'or & d'argent legeres, iusques au dernier-Decembre prochain pour

tout delay; pendant lequel temps sadite Majesté enioint à toutes personnes de porter ou enuoyer tat en la Monnoye du moulin de Paris establie aux Galeries du Louure, qu'en celle establie en la Ville de Lyon, toutes les especes d'or & d'argent legeres, pour y estre conuerties, & la valeur renduë come il est accoustumé: & à faute d'apporter ledit or & argent leger dans ledit tems; VEVT SADITE MAIESTE qu'il soit décrié de tout A iij

6. cours & mise; & que tout l'or & argent leger qui se trouuera és mains des particuliers aprés ledit temps passé, demeure acquis & confisqué au profit de sa Maiesté, sur lequel sera pris le tiers pour le denonciateur. Et pour les especes d'argent de France auec le remede des grains, sa Maieste en a aussi accordé l'exposition iusques au dernier Septembre prochain. Fait au' Conseil d'Estat du Roy, tenu à Paris le vingt-hui-

tiéme iour de Iuin mil six cens quarante-cinq. Signé, de Bordeaux.

> Collationné à l'Original par moy Conseiller, Secretaire du Roy & des Finances.